

2023-155

**MOTION DE SOUTIEN A LA COMMUNE DE VAL D'ISERE POUR  
L'ORGANISATION D'EPREUVES DE SKI AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE  
2030**

L'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, Bourg Saint Maurice Les Arcs, Séez, La Rosière Montvalezan, Sainte Foy Tarentaise, Tignes, Les Chapelles et Villaroger, apporte son total et fort soutien à la commune de Val d'Isère pour que soient organisées sur son domaine skiable des épreuves de ski des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.

La commune de Val d'Isère est le pilier historique des activités de sports d'hiver dans les Alpes françaises et porte dans ses gènes un grand esprit de compétition qui s'exprime à chaque début de saison, lors du Criterium de la Première Neige. Cet esprit de compétition est partagé par les visiteurs de Val d'Isère qui viennent du monde entier pour une vraie pratique du ski et de l'activité outdoor, en rupture avec une expérience passive de la montagne.

Telles sont les raisons pour lesquelles ce soutien est sans nuance. A date, l'oubli de Val d'Isère constitue un affront à notre mémoire collective, et ignore la capacité de Val d'Isère et des communes voisines à organiser les Jeux Olympiques 2030 avec rigueur et exigence, à la hauteur de l'évènement.

Toutes les communes appellent les instances responsables à « revoir leur copie » et à répartir les évènements sportifs avec une plus grande clairvoyance.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **SOUTIENT pleinement** la commune de Val d'Isère, pour l'organisation d'épreuves de ski, aux Jeux Olympiques d'hiver de 2030.

**Yannick AMET**

Président

